

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 23 MAI 2025

**DELIBERATION N°CP2025-  
05/3/13  
DOSSIER N°6929**

**RÉPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2025 : CANTON  
D'EVAUX-LES-BAINS (PARTIELLE)**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Jérémie SAUTY, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD  
Guy MARSALÉIX à Marie-Christine BUNLON  
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON  
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN  
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des  
Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : RÉPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2025 : CANTON  
D'EVAUX-LES-BAINS (PARTIELLE)**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de  
compétence à la Commission Permanente,  
VU la délibération n°CD2025-04/1/17 du Conseil départemental de la Creuse entérinant la répartition de  
l'enveloppe cantonale 2025 ;  
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2025-05/3/13 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions pour un montant de **11 950 €** ci-après ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à procéder au versement de ces subventions.

<b>CANTON D'EVAUX-LES-BAINS</b>	
<b>Nom de l'association</b>	<b>Répartition</b>
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Association des Parents d'Elèves Indépendantes Sannatoise	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique d'Evaux-les-Bains	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique de Budelière (amicale Laïque)	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique Lussat (Amicale Sportive)	200 €
Association des Parents d'Elèves RPI Lépaud Nouhant Viersat	300 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Jeanne d'Arc	100 €
Association MAM à petits pas	400 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Comité des Fêtes d'Auge	200 €
Comité des Fêtes de Budelière	200 €
Comité des Fêtes de Chambonchard	200 €
Comité des Fêtes de Nouhant	200 €
Comité des Fêtes de Reterre	200 €
Comité des Fêtes de Chambon-Sur-Voueize	300 €
Comité des Fêtes de St-Julien-la-Genète	200 €
Comité des Fêtes de Sannat	200 €
Comité des Fêtes de Saint-Priest	200 €
Comité des Fêtes de Viersat	200 €
Sannat Loisirs	150 €
Comité des Fêtes de Fontanières	200 €
Evaux et son histoire	150 €
Ca coule de source	300 €
Association des pêcheurs du plan d'eau de la gagne	150 €
Atelier Loisirs Créatifs	150 €
Association La fontaine fleurie	150 €
Le petit atelier créatif	100 €

Comité des fêtes de Lussat	200 €
Association Saint Julien Fleuri	150 €
Jeunes agriculteurs Evaux-Chambon	200 €
Comité des fêtes de Verneiges	300 €
Association Chez la Raymonde	200 €
Centre de Recherche Artistique et Culturelle (CRAC)	150 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine</u>	
Amis de l'église de Mazeirat	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Tennis Club des Combrailles	300 €
Basket Club Evaux Chambon	200 €
Entente Sportive Evaux-Budelière	800 €
Amis Pétanqueur du Vieux Logis (APVL)	200 €
Jeunesse Sportive Chambonnaise	1 300 €
Association La Gaule Lépautoise	150 €
Association sportive de Lussat	800 €
Cercle cycliste Mainsat - Evaux	400 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Association AIDASSOS	100 €
Club des aînés des deux rivières	100 €
Association CAP Chambon	500 €
Club des aînés Les sources vives Evaux les Bains	150 €
FNACA de Lussat	100 €
La compagnie du dé à coudre	150 €
Club de l'âge d'or de Budelière (anciennement le club des aînés)	150 €
<b>Total</b>	<b>11 950 €</b>

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**